

CAP Maintenance de bâtiments de collectivités

Fiche diplôme

Le/la titulaire de ce CAP est un professionnel polyvalent capable d'assurer la maintenance et l'entretien de premier niveau au sein d'un bâtiment important (carrelage, peinture, papier peint, maçonnerie...).



Formation
certifiante

Niveau
3

en alternance
en présentiel

Eligible au
CPF



Vos pré-requis :

- Être âgé(e) de 15 à 29 ans
- Sans limite d'âge pour les adultes en reconversion

Vos objectifs :

- S'assurer du bon fonctionnement des locaux et équipements d'une entreprise ou d'une collectivité ;
- Effectuer les petites réparations dans des domaines très divers allant de la plomberie à l'électricité, peinture...

Pour quels métiers ?

- Agent de maintenance des bâtiments, Agent d'entretien polyvalent



Durée :

Accessible
par blocs de
compétences : **oui/non**

Apprentissage
Cursus de 2 ans,
aménageable de 6 mois
à 3 ans selon diplôme,
expérience...

Reconversion
Parcours adapté
selon votre profil

€ Tarifs

Apprentissage

Formation prise en charge par l'OPCO de branche compétente

Reconversion

Tarif modulable en fonction de votre statut

(demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation...)
CGV consultables sur www.cfa17.fr

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



Effectifs

14 personnes par groupe



Public

Tout public
Apprentis
Adultes en reconversion

Délais et modalités d'accès

A partir de fin août jusqu'à mi-octobre

Toutefois, après positionnement entrées possibles tout au long de l'année.

Lieu de formation



CFA de Lagord



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-AQUITAINE



Programme

Au Centre de formation

- Enseignement général
- Connaissances technologiques
- Savoirs techniques complémentaires à l'entreprise
- Prévention santé environnement

En entreprise

- Trouver les raisons d'un dysfonctionnement et y remédier ;
- Connaître les différents matériaux qui serviront aux divers travaux de dépannage ou de réfection ;
- Vérifier, contrôler le bon fonctionnement et le bon état des installations ;
- Organiser, planifier une intervention en respectant les règles de sécurité.



Méthodes et moyens pédagogiques

Les + de notre CFA

Nos techniques d'animation

- Méthodes pédagogiques innovantes et actives qui ont pour vocation à rendre l'apprenant acteur de sa formation.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage. Méthodes pédagogiques variées axées sur la mise en application de cas concrets avec des apports théoriques et des apports pratiques.
- Nos sites de formation bénéficient de plateaux techniques dédiés à la pratique professionnelle et équipés spécifiquement pour chaque métier.

Encadrement

L'équipe pédagogique dispose des qualifications et de l'expérience dans le domaine de la formation.

Suivi et évaluation

Selon le règlement d'examen et le public (apprentis ou adulte en formation professionnelle), les évaluations se font en contrôle en cours de formation ou épreuves terminales ponctuelles.



Après votre diplôme

CAP Electricien :

Objectif principal : être en mesure d'installer, mettre en service, entretenir et réparer des ouvrages électriques et des réseaux de communication.

CAP Carreleur mosaïste :

Objectif principal : être en mesure de préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural.



Contactez-nous !

Bourse de l'alternance
05 46 50 02 28
b.alternance@cm-larochelle.fr



www.cfa17.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région

Université régionale des métiers et de l'artisanat
1^{ER} RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DEL'ARTISANAT

©Shutterstock.com

